



Canton de :

Nom de l'association :



## Demande déposée

(cocher et compléter les cases correspondantes)

par l'association (nom et adresse)

---

---

---

autre (nom et adresse)

---

---

---

Pour tout renseignement complémentaire, contacter :

*Pour l'Aveyron*

**Matthieu Lebrun**  
à Rodez  
Tél : 05 65 75 39 66

*Pour le Lot*

**Elisabeth Leymarie**  
à Cahors  
Tél : 05 65 35 85 28

*Pour le Tarn*

**Michaël Siloret**  
à Albi  
Tél : 05 63 48 40 27

*Pour le Tarn-et-Garonne*

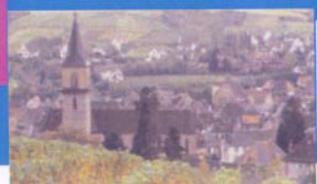
**Sylvie Beaufils**  
à Montauban  
Tél : 05 63 21 61 04

17 avenue Victor Hugo  
12022 RODEZ cedex 9

159 avenue Jean XXIII  
46014 CAHORS cedex 9

14 rue de Ciron  
81017 ALBI cedex 9

180 rue Marcel Unal  
82014 MONTAUBAN



## Renseignements administratifs

### Association

Désignation officielle et complète de l'association : \_\_\_\_\_

---

---

Adresse du siège social de l'association : \_\_\_\_\_

---

---

Personne chargée du projet :

Numéro de téléphone :

Date de déclaration au J. O. :

Préciser, le cas échéant, la Fédération à laquelle l'association est rattachée : \_\_\_\_\_

---

**Pièces à joindre obligatoirement  
au dossier pour une association**

- les statuts de l'association,
- la liste des membres du conseil d'administration

### Autre

Description : \_\_\_\_\_

---

---

Adresse et téléphone de la (des) personne(s) chargée(s) du projet : \_\_\_\_\_

---

---

**La MSA Midi-Pyrénées Nord s'engage...**

## **Soutien aux initiatives locales**

- un appui spécifique aux secteurs très ruraux
- un soutien à des réalisations favorisant la vie sociale locale



### **MSA Midi-Pyrénées Nord**

17 avenue Victor Hugo 12022 RODEZ cedex 9 tél. 05 65 75 39 39	159 rue du Pape Jean XXIII 46014 CAHORS cedex 9 tél. 05 65 35 85 28	14 rue de Ciron 81017 ALBI cedex 9 tél. 05 63 48 40 40	<a href="http://www.msa-mpn.fr">www.msa-mpn.fr</a> 180 avenue Marcel Unal 82014 MONTAUBAN cedex tél. 05 63 21 61 61
---	---	--	--



# Soutien aux initiatives locales 2012



Site du Tarn

**La MSA poursuit son soutien aux initiatives locales sur 15 cantons et 4 communes très ruraux du Tarn.**

## Pourquoi ?

La MSA, dans le cadre de sa politique d'action sociale et territoriale, a toujours défendu la nécessité d'apporter une attention particulière aux territoires les plus ruraux.

Ce soutien vise à la fois à encourager des dynamiques locales d'animation des territoires et à conforter les initiatives favorisant le lien social dans les zones rurales les plus isolées.

Par ce dispositif d'accompagnement, la MSA cherche véritablement à faciliter l'émergence de micro projets, portés par des associations au cœur desquels les habitants sont les acteurs principaux. Le montant maximum de l'aide s'élèvera à 1000 €.

→ **Sur les territoires prioritaires retenus**, la MSA souhaite privilégier des activités sociales d'intérêt général, l'animation et les loisirs des enfants et des jeunes, l'intergénération, la prévention santé, l'aménagement du cadre de vie et/ou l'accessibilité des personnes handicapées.

→ **Sur les territoires "intermédiaires"** la MSA pourra soutenir des activités d'intérêt général ou des actions liées à la prévention santé.

## Comment ?

Un dossier de candidature est adressé actuellement aux responsables des échelons locaux MSA (Présidents et Vice Présidents des 65 cantons concernés) ainsi qu'aux associations des territoires concernés par cet appel à projets.

N'hésitez pas à solliciter vos élus, l'échelon local MSA, les responsables associatifs pour les encourager à proposer des projets.

## Se renseigner

Vous pouvez contacter les délégués MSA et/ou le travailleur social de votre secteur qui vous apporteront des précisions sur ce dispositif, ou téléphoner au service d'Action Sociale MSA Midi-Pyrénées Nord :

✓ 05 63 48 40 27 à Albi

TARN	
<b>Les territoires prioritaires retenus</b>	<b>10 cantons :</b> Alban, Anglès, Brassac, Montredon Labessonnie, Murat sur Vère, Vabre, Castelnau de Montmiral, Salvagnac, Vaour, Valence d'Albigeois
<b>Les territoires "intermédiaires" retenus</b>	<b>5 cantons (et 4 communes) :</b> Cordes, Monestiés, Pampelonne, Valdériès, Lacaune Commune du Fraysse (canton de Villefranche) Communes de Boissezon, Le Rialet, Le Vintrou (Nord du canton de Mazamet)



**Dépôt des projets : au plus tard le 31 octobre 2012**



## Engagements contractuels

### LA STRUCTURE S'ENGAGE :

A justifier par tout moyen demandé par la MSA l'utilisation de la subvention accordée et autorise la MSA à prendre contact avec le comptable de la structure.

### LA STRUCTURE DÉCLARE :

Avoir pris connaissance que la MSA peut, dans le cadre d'opérations de contrôle ayant pour but de vérifier la nature, l'emploi et la bonne exécution de cette subvention, procéder à des enquêtes sur place ou sur pièces.

Avoir pris connaissance que l'examen de son dossier ne pourra avoir lieu qu'après réception par la MSA de la totalité des pièces demandées.

### SIGNATURE PAR LA PERSONNE POUVANT ENGAGER LA STRUCTURE :

Nom : .....

Prénom : .....

Qualité : .....

Date : .....

Signature :

### CACHET DE LA STRUCTURE :

#### CADRE RÉSERVÉ À LA MSA

DATE ET AVIS DU CPASS	
DATE ET DÉCISION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION / MSA	



santé  
famille  
retraite  
services

## SOUTIEN AUX INITIATIVES LOCALES 2012



### Fiche de Projet

<b>NOM DU PORTEUR DE PROJET</b>	.....
<b>TITRE DU PROJET</b>	..... .....
<b>OBJECTIFS POURSUIVIS</b>	..... ..... ..... ..... .....
<b>TERRITOIRE CONCERNÉ</b>	..... .....







santé  
famille  
retraite  
services

## SOUTIEN AUX INITIATIVES LOCALES



## Budget Prévisionnel de l'action

*Indiquer ici le plan de financement prévu pour la réalisation de votre projet*

MONTANT DE LA DÉPENSE	PLAN DE FINANCEMENT	
	Subventions demandées	Montants
	<ul style="list-style-type: none"> <li>-</li> <li>-</li> <li>-</li> <li>-</li> <li>-</li> <li>-</li> <li>-</li> <li>-</li> </ul>	
TOTAL :	TOTAL DES SUBVENTIONS DEMANDÉES	

### **Montant de la subvention demandée à la MSA :**

€

€

- *Tout support complémentaire pourra être joint à ce dossier de demande.*